



Sommaire

Mot Du Maire

Rétrospective 2021

Les projets 2022 en cours de développement des différentes commissions

Les actualités



ACCUEIL

Chères Judociennes, chers Judociens,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil Municipal une bonne et heureuse année 2022, que chacun d'entre vous puisse vivre de vrais moments de bonheur, de santé et de réussite.

Comme en 2020, 2021 aura été une année tout à fait particulière et source d'angoisse pour chacun d'entre nous avec l'épidémie de COVID 19 qui continue. Heureusement le vaccin nous a permis de vivre un peu mieux 2021 que l'année précédente, néanmoins le combat n'est pas terminé et il est essentiel que chacun d'entre nous respecte bien les gestes barrières, afin que définitivement le covid 19 ne soit plus pour nous qu'un mauvais souvenir, et qu'enfin, nous puissions revivre proches les uns des autres une vie remplie de nombreux moments conviviaux, et heureux de se retrouver en famille ou entre amis. Je rappelle que pour cela que la vaccination est importante et nécessaire.

2021, première année pleine du nouveau Conseil Municipal, avec quelques décisions clés telles que la restauration du toit du bâtiment abritant le fitness et le salon de coiffure. Quelques travaux à l'école comme la pose de nouveaux rideaux dans les classes, l'arrivée de la fibre optique sur les 2 sites. La consultation afin de restaurer les toilettes de l'école de la rue du calvaire, également quelques travaux de routes sur Villiers. Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, une consultation afin d'ouvrir pour 2022 un nouveau commerce de proximité à Saint-Josse sur la place du village a été organisée, ce qui nous a permis de trouver une candidate motivée pour redonner vie à notre centre bourg. Un choix pour lequel je tiens à remercier Mr David Delattre responsable économie à la CA2BM ainsi que la région, qui nous a accordé son aide financière et les personnes de la chambre de commerce et d'industrie. Ce commerce devant ouvrir ses portes au printemps 2022.

Le choix de l'architecte qui doit nous accompagner pour la restauration de notre église très malade, fut aussi un enjeu de l'année 2021. La signature d'une convention de relance avec l'éducation nationale pour l'équipement numérique de l'école.

Culturellement quelques expositions ont pu avoir lieu à la « Paysanne », nouveau nom donné à la maison en pisé située en face de la mairie.

Pour 2022, après la restauration qui a démarré début janvier, ce sera donc l'ouverture du futur commerce sur la Grand Place à côté du salon de coiffure. Également comme tous les ans, nous allons continuer à entretenir nos routes selon un plan défini, attaquer les travaux de restaurations des toilettes de l'école rue du calvaire, ainsi que continuer à numériser l'école et moderniser la mairie.

Un grand plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage public sera mis en œuvre. Une réflexion sera également engagée sur la mise en place de la vidéoprotection.

Culturellement, bien évidemment si les conditions sanitaires le permettent, un certain nombre d'évènements nous attendent, un concert prévu en mars à l'église, ou encore une pièce de théâtre prévue en mai, et aussi les expositions continueront à la « Paysanne », ainsi que toutes les manifestations sportives et culturelles habituelles. Nous reviendrons vers vous en temps voulu pour en préciser la teneur.

Mais déjà un point noir va agiter 2022, car nous avons appris récemment que le ministère de l'éducation souhaitait fermer un poste d'enseignant de notre école maternelle. La commune bien-sûr reprouve cette décision et le fera savoir à Mme l'inspectrice d'Académie, mais surtout compte sur la mobilisation et le soutien de chacun des judociens pour faire reculer le ministère et conserver pleinement notre école.

Pour terminer je voudrais remercier les employés communaux qui ont continué à maintenir tout au long de l'année 2021, malgré toutes les restrictions un service de qualité. Je remercie également toutes les associations qui œuvrent et donnent de leur temps pour apporter de la vie dans notre village.

Pour 2022, Je vous souhaite une année de santé et de succès et, pour notre commune le meilleur afin qu'elle puisse continuer à prospérer.

Encore une fois, prenez bien soin de vous et de vos proches

Le maire

Jean-Claude Descharles

Les points clefs 2021

Commissions municipales

Redonner Vie au Centre Bourg : DUCROCQ Jean-Luc, HERMAN Monique

La mise en place du projet de sauvegarde du dernier commerce dans le bourg a été menée sur toute l'année 2021: enquête réalisée auprès de la population, étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France pour valider la faisabilité d'ouverture d'un commerce, appel à candidature et détermination des critères de sélection, sélection du (de la) candidat(e) retenue par le jury composé des membres de la commission de Saint Josse, de la CCI Hauts de France, du directeur du développement économique de la CA2BM et de la région. Madame Stéphanie Boutoille a été retenue après les nombreux échanges avec les finalistes sélectionnés. Les travaux de rénovation de l'ancienne garderie de l'école pour ce commerce ont débuté début janvier 2022 avec une ouverture prévue au printemps.

Les deux années de COVID ont mis en demi-sommeil les activités associatives. Nous avons organisé le premier Forum des Associations judociennes en novembre permettant de remettre en route les projets. Ce forum sera renouvelé début septembre 2022.

Le premier marché de Noël a été organisé le 11 décembre avec le soutien de la commune, de l'Association Loisirs Fêtes et Sports, de Saint Josse Europe et nous remercions les exposants de leur présence. Remerciements également à Emmanuel LEVEQUE des Contes de la Bécasse pour ses crêpes appréciées de tous les visiteurs.

Développement Economique et Tourisme : DUCROCQ Jean-Luc, HERMAN Monique

Pour 2022 plusieurs projets seront développés et créés en lien avec les Associations : marché aux fleurs, réunions des acteurs du tourisme de Saint Josse, salon des entreprises.... Brocante prévue le 5 juin si les conditions sanitaires le permettent.

Urbanisme et aménagement : DUCROCQ Jean-Luc

37 demandes de travaux et 30 demandes de permis de construire ont été instruites par la commission en 2021.

A noter que ces demandes sont ensuite traitées et validées par le service urbanisme de la CA2BM. Le service commun ADS réalise l'ensemble des missions suivantes : l'instruction des certificats d'urbanisme « informatifs » (CUa), des certificats d'urbanisme « opérationnels » (CUB), des permis de construire (PC), des permis de démolir (PD), des permis d'aménager (PA), des déclarations préalables (DP), des autorisations de travaux (AT).

Le service commun assure en plus de l'instruction des autorisations d'urbanisme, la veille juridique, la formation des instructeurs locaux, le suivi des avis émis par les différentes organisations susceptibles d'être consultées. A partir de 2022 ces demandes sont dématérialisées (<https://www.ca2bm.fr/urbanisme/autorisations-durbanisme/les-services-ads>)

<https://www.ca2bm.fr/uploads/file/conclusion-modification-plu-saint-josse.pdf>

Travaux d'installation de la fibre dans le village : Les derniers raccordements ont été réalisés en 2021 notamment à l'école.

Pour 2022 des aménagements concernant la sécurité du village vont être conduits et étudiés

Travaux de sécurisation de la rue du Moulinel, travaux de sécurisation de la rue du Calvaire, de la grand place et rue de la Mairie. (Traversée du Centre Bourg)

Ecole : CARON Christiane : LEFEBVRE Françoise

104 élèves sont accueillis dans notre école. Les prévisions pour l'an prochain sont stables mais le nombre d'inscriptions en maternelle est en baisse ~~maintenant~~ depuis quelques années.

Le protocole sanitaire est appliqué en fonction des évolutions et le personnel municipal est informé et formé chaque fois que nécessaire pour assurer ces protocoles.

Concernant la sécurité à l'école, notre pays toujours en vigilance attentat renforcée. Les enfants sont préparés à leur mise en sécurité par les enseignants. Les exercices obligatoires sont réalisés tout au long de l'année par les enseignants et les familles sont tenues informées de leur réalisation.

Ces exercices sont encadrés et pensés au sein d'un document : le PPMS. Il existe 2 sortes de PPMS : Attentat/intrusion et Risques majeurs. Ils doivent être remis à jour chaque année et renvoyés à l'IA et aux services de gendarmerie de proximité.

La cantine a vu l'arrivée de notre nouvelle cuisinière Elodie suite au départ à la retraite de Franck chef de cuisine.

Points sur les travaux. Les toilettes extérieurs (classe de CP /CE1) : Mme Vambre, Mme Berthe et M. Cloquet doivent visiter prochainement un bâtiment témoin. M. Cloquet rappelle la difficulté à obtenir des devis d'artisans. Toilettes école rue du Calvaire : budget estimé de 23 121€ TTC

Ces travaux devraient être réalisés en 2022. Le revêtement de sol de la cour de récréation est très usé et glissant et source de nombreuses blessures. M. Cloquet soumet plusieurs solutions et effectue des demandes de devis.

Travaux réalisés : Le ménage est effectué depuis septembre par une société de nettoyage située à Merlimont. Le ménage est effectué le matin de 5h30 à 8h15 environ. Les enseignants soulignent le sérieux et le professionnalisme de l'équipe de nettoyage.

Travaux de peinture de la cuisine en classe maternelle.

Suites du projet numérique : accord donné par la Mairie pour 3 caméras, 2 vidéoprojecteurs et 4 PC portables (dont un serait financé par l'APE) pour 2022. Les devis sont pour les caméras et ordinateurs de 12 000€ TTC.

Communication : DUCROCQ Jean-Luc, NISON Jean-Claude

Avec la nouvelle équipe municipale nous avons opté pour plusieurs moyens de communication : **les Brèves judociennes** pour une information courte et régulière (bimensuelle) et **une Gazette** plus complète deux fois par an.

D'autre part nous vous invitons à consulter le site de la Commune (<http://www.saint-josse-sur-mer.fr/>) les

informations urgente sur l'**application Panneau Pocket**,



et la page Facebook de la Commune

<https://www.facebook.com/mairie.saintjossesurmer>



Culture et Patrimoine : NAVASSARTIAN Philippe, NISON Jean-Claude

Le Pass Culture est élargi aux jeunes entre 15 et 17 ans

Dans sa première version, le Pass culture ne s'adressait qu'aux jeunes de 18 ans, désormais il sera accessible également à tous ceux qui ont entre 15 et 17 ans. Pour cela, il faut être ressortissant d'un État européen, être scolarisé en classe de 4ème, 3ème, seconde, première ou terminale et à tous les élèves inscrits en CAP, dans un établissement public ou privé sous contrat.

À partir du 10 janvier 2022, vous pourrez progressivement bénéficier de l'extension du Pass Culture. Cette nouvelle version du Pass Culture comprend une part individuelle, comme cela était déjà le cas, mais aussi une part collective, qui sera, elle, allouée aux établissements scolaires directement.

Pour en savoir plus :

- Le Pass Culture : <https://pass.culture.fr/>

Et aussi

- qu'est-ce que le Pass Culture et comment en bénéficier ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34959>

- Jeunes : une aide de 200 euros pour passer le Bafa

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15283>



LA PAYSANNE : la maison traditionnelle LA PAYSANNE doit devenir un point de rencontre et un lieu convivial pour des expositions, POUR VOUS ET AVEC VOUS, en complément de la médiathèque.

Au fil des manifestations, "Forum" des associations, expositions, journées du patrimoine, à la médiathèque....

Des judociennes et des judociens, nous ont fait part de leur talent d'artiste et de leur souhait d'exposer, ce qui convient bien à l'idée que l'on se fait de l'usage de ce lieu.

Aussi, nous souhaitons faire vivre LA PAYSANNE avec la PARTICIPATION ACTIVE DE TOUS, grands et petits. Pour une plus grande plage d'ouverture, votre contribution est nécessaire. Naturellement nous continuerons à vous proposer des expositions.

Pour plus de visibilité et pour informer des expositions et de l'ouverture de LA PAYSANNE, une oriflamme flottera à l'extérieur au gré du vent.

Nous envisageons cette année d'apporter un minimum d'équipement : électricité, wifi ; nous réfléchissons à la mise en sécurité intérieur avec une surveillance vidéo.

L'agencement intérieur est prévu en privilégiant des meubles et objets régionaux, si vous en possédez, ils sont les biens venus.



ARCHIPOP

L'association Archipop et la CA2BM ont lancé en 2018 un projet de collecte, de sauvegarde et de valorisation des archives cinématographiques privées.

Dans le cadre de sa mission, Archipop a également réalisé une série de mini documentaires consacrés à l'histoire et à l'évolution du territoire. Les films de la collection « Une voix un patrimoine » vous invitent à découvrir en donnant la parole à des habitants du Montreuillois qui témoignent d'un événement, d'un lieu, d'une tradition emblématique du territoire !

Pour Saint-Josse sur Mer, actuellement trois documents filmés figurent, ils sont consacrés au pèlerinage de saint-Josse (1931 – 1972 – prochainement 1975) et un document de la collection « Une voix un patrimoine »

Lors du marché de Noël 2021, l'Association Saint-Josse-Europe a présenté en boucle le film de 1931 et "une voix un patrimoine"

Vous pouvez retrouver ces documents sur le site d'Archipop : <https://lesfilms.archipop.org/> & <https://archipop.org/manufacture/>



CONFIEZ-NOUS VOS FILMS !

FILMS AMATEURS, FILMS DE FAMILLES

Si vous êtes un particulier, une entreprise ou une association, vos films peuvent présenter un intérêt patrimonial qui s'étend au-delà du cercle privé ou institutionnel. Ils sont le témoignage d'une époque et constituent une source documentaire précieuse de notre culture et de notre histoire. Les déposer, c'est aussi sauver vos films menacés par un processus de détérioration lorsqu'ils ne sont pas correctement conservés ou devenus illisibles, faute de matériel de projection adéquat. Nous vous proposons de les sauvegarder en les numérisant et en les conservant. En nous permettant de les valoriser dans un but culturel et patrimonial, vous contribuez ainsi à la création d'une mémoire régionale riche et singulière. La numérisation est gratuite. Il vous sera remis un DVD ou un fichier vidéo de vos films. Une simple adhésion à l'association est requise.



ENTREPÔT & MANUFACTURE, ARCHIVES AUDIOVISUELLES, HAUTS-DE-FRANCE

03 44 22 60 55 - contact@archipop.org - www.archipop.org



MÉDIATHÈQUES



La médiathèque de Saint-Josse/mer est accessible les mercredi et samedi de 14 heures à 16 heures. Le dernier achat de livres vous propose, en outre, les derniers prix littéraires.

Modalités :

L'accès à la bibliothèque est soumis : au "pass sanitaire" + le port du masque + se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique mise à disposition.

Les ouvrages rentrants sont déposés à l'entrée, et votre choix peut se faire dans les rayonnages.

Médiathèques de la CA2BM, vous y avez accès gratuitement après une inscription, vous donnant en plus accès aux ressources numériques du département / <https://mediatheques.ca2bm.fr/sinscrire-emprunter-reserver-ete.aspx>

Le Sénat a adopté le 16 décembre 2021, une proposition de loi sur les bibliothèques. Ce texte vise notamment à mieux définir les bibliothèques dans le droit (pluralisme, gratuité) et crée la possibilité, pour les intercommunalités, de mettre en place des schémas de développement de la lecture publique.

Actuellement, la CA2BM a chargé un « bureau d'études » d'une expertise pour l'élaboration d'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique.

La tendance serait de la mise en réseau de toutes les médiathèques de la CA2BM, avec un système informatique commun et avec une même réglementation, de l'emprunt et/ou du dépôt possible de livres entre toutes les médiathèques, avec un système de navette. Dans les grands pôles de population de la CA2BM, rééquilibrage des points d'accès avec la nécessité de l'implantation d'une nouvelle médiathèque.

Annoncé l'année dernière, mais non concrétisé à la suite de difficultés d'accès aux archives, nous reconduisons notre projet sur le passé historique de Saint-Josse/mer et de ses hameaux. La documentation existe, mais des recherches sont nécessaires. Nous proposons à tous ceux qui sont intéressés, de participer à la création d'un « Club de rencontres historiques », dans l'esprit d'un café littéraire. L'objectif est, qu'à partir d'un ensemble d'informations et de recherches individuelles, de rédiger et publier un ouvrage collectif sur Saint Josse/mer et ses Hameaux.

A ce jour, seul le hameau de Capelle est presque totalement documenté et pourra être édité au cours de l'année 2022.

Des meubles pour équiper la Médiathèque ont été financés pour un montant de 850 € TTC

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Vendredi 4 mars à 19h30 : Chorale Gmil' Chœur à l'église St-Pierre de Saint- Josse sur mer
Participation libre au profit de la réfection de l'église **St-Pierre de St-Josse-sur-Mer**



mer

Lundi 23 mai à 19h : Concert classique à l'église St-Pierre de Saint- Josse sur mer
MUSICA NIGELLA 17e Festival avec pour thème la "métamorphose".
Entrée 6€ + participation libre au profit de la réfection de l'église



Mardi 7 juin à 20h : présentation de films anciens régionaux ARCHIPOP
Salle Carpentier
Entrée libre et gratuite



En ce début d'année nous allons prendre contact avec les artistes judociens, peintres, dessinateurs, photographes, artistes en Herbe, pour définir un planning d'expositions.

Nous maintenons nos relations avec : la CA2BM, le CLÉA, les offices du tourisme, les associations Cet été, nous souhaiterions renouer avec la journée « peintre dans la rue »

Pour l'été, le projet de lancement d'un **CONCOURS PHOTOS** portant sur le thème de la Commune de Saint-Josse/mer (les paysages, les maisons, les Tringues, la Canche, les fleurs, les animaux...) est envisagé. La présentation des photos est programmée pour les Journées Européennes du Patrimoine des 17&18 septembre 2022.

CHEMIN VERT

Lors des dernières éditions des documents de l'Institut Géographique National (IGN) le nom de "chemin vert" avait été supprimé de son affectation originelle et accolé au nom du "chemin de Petit Capelle".

Ce chemin ancestral qui part du "chemin de petit Capelle" (arrière du nouveau cimetière) vers la zone artisanale "la Judocienne - ancienne briqueterie", fait partie du circuit de randonnée "les briqueteries", n'était plus nommé. Après une correspondance étayée de justificatifs et de cartes anciennes, le nom de ce chemin a été rétabli, sa réinsertion se fera sur les nouvelles cartes IGN.

Sauvegarde Eglise : NAVASSARTIAN Philippe ; NISON Jean-Claude

Suites à des observations in situ, l'état de l'église est préoccupant. En 2019 des opérations de mise en sécurité ont été réalisées. Elles n'étaient que provisoire. Pour envisager des travaux plus importants et donc accéder à des financements qui peuvent représenter 3/4 du coût des travaux (Région, Fondation du patrimoine ...) il faut disposer d'un dossier réalisé par un cabinet d'architectes agréé. Depuis cet été, après un appel d'offres qui a mis 4 bureaux en concurrence, un candidat a été retenu Jean Bernard Stopin, architecte du patrimoine à CYSOING (Nord). L'étude est programmée pour le premier semestre 2022. Elle devrait permettre une programmation étalée des travaux en fonction des urgences et des ressources municipales. Un budget de 10 000 € pour l'église est prévu pour les études

Entretien bâtiments : CLOQUET Alain, DELPOUVE Joël

Des investissements ont été menés en 2021 :

Achats : tables et chaises école 1585 €, Matériel de sport 975 €,

Réfection toiture médiathèque : 28 800 € une grande partie étant financé par les aides de la CA2BM

Entretien de l'église : 2900 €

Rideaux pour l'école : 1000 € réalisés avec l'aide de l'association de couture de Fils en aiguilles

Entretien des routes : CLOQUET Alain, DELPOUVE Joël

Réfection de la rue des bas champs 26 700 €

Réfection de la rue de la fontaine 24 550 €

Entretien de voirie dans les bas champs 26 000 €

Prévisions de travaux 2022

De nombreux projets subsistent et ne pourront être réalisés qu'en fonction des budgets possibles :

Routes

Sécurisation de la Rue du Moulinel (chicanes) : devis de 5 730 € TTC simple écluse et de 8230€ TTC Double écluses

Réfection de la Rue st Barnabé (22 008 € TTC Sade) (45 086 € TTC Eiffage) ?

Rénovation de la Rue des Artisans les devis sont de 46 076 € TTC ou 25 610 € TTC (Sade) ou de 40 586 € TTC (Eiffage)

Réfection début rue des bas champs ?

Réfection Avenue de Villiers ?

Réfection de l'Avenue de la mer : Celle-ci est du domaine de la DDE qui doit réaliser un nouveau gravillonnage en 2022 après un premier renforcement en 2021. Nous essaierons de prévoir en même temps une sécurisation de cette avenue à fort trafic. La réalisation de marquage au sol de passages piétons a été effectué en 2021. Pour rappel cette avenue est limitée à 50 Km/h ce que beaucoup d'automobilistes semblent oublier et les dépassements interdits dans la traversée du village.

Réfection du chemin des Wassines fortement dégradé.

Les travaux de la rénovation de l'ancienne garderie pour le Commerce de proximité se montent à 57 840 € TTC. A déduire : les subventions octroyées par la région des Hauts de France et la CA2BM

Les travaux de la petite Salle de la poste pour accueillir les différentes activités associatives sont envisagés avec un premier devis de 11232€ pour l'isolation et mise aux normes électriques (en 2021) si notre budget le permet.

Entretien extérieur : CARPENTIER Charline, ROUSSEL Dominique

Achat d'un micro tracteur et tondeuse pour 7 740€ TTC, et d'une tronçonneuse 500 € (en 2021)

Agricole : NAVASSARTIAN Philippe

En 2021 les rencontres avec les Représentants des agriculteurs ont permis de prendre connaissance des travaux d'entretien réalisés par le Syndicat de la basse vallée de la Canche

DÉCHETS AGRICOLES

Objet : collectes déchets agricoles ADIVALOR

- prochaines collectes des déchets agricoles issus de l'agrofourmiture en 2022 : lien de téléchargement : grosfi.ch/snRMHLJ8HKs

Plus d'informations sur le site internet de la Chambre d'agriculture : <https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/reglementation/collecte-produits-phytosanitaires-pneus-huile> / ou au 03.21.60.57.60

moi je recycle!

Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais

Ficelles plastiques

Conditionnement des fourrages, palissage vignes et horticulture

Propres

en sac*

Recyclés en raccords pour l'irrigation et ficelles éco-conçues

Filets balles rondes

Conditionnement balles rondes

Secoués

en sac*

ROULEAU DE FILET

Films plastiques d'élevage

Enrubannage

Secoués, pliés et roulés

en sac* ou en boule

Recyclés en sacs poubelle

Films plastiques d'élevage

Ensilage

Balayés et secs, pliés et roulés

ficelés

Recyclés en sacs poubelle

AGRICULTEUR RECYCLEUR **AGRICULTEUR RESPONSABLE**

ATTENTION : Les ficelles, filets, films d'enrubannage et bâches d'ensilage doivent être conditionnés différemment car les filières de valorisation ne sont pas les mêmes. Le respect des cahiers des charges et une bonne préparation des plastiques usagés sont nécessaires pour votre protection, celle des agents de collecte et pour faciliter le recyclage des déchets.

Pour rappel, si les consignes de collecte ne sont pas respectées, les sacs non conformes pourront être refusés et ceux non pris en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sac.

Les films plastiques usagés du maraichage font l'objet de collectes spécifiques.

Contactez la Chambre d'agriculture au 03.21.60.57.60

Indiquez sur le sac

- La nom de l'apporteur
- Le lieu de collecte

Pensez à noter les prochaines dates de collectes

- FAUE, FIFU + BIGBAGS : 19 et 20 avril 2022
- EVPP, EVPH ET SACS PAPIER DE SEMENCES : 17 et 18 mai et 2 et 3 novembre 2022
- PPNU, EPIU, BIDONS DE TS : 3 novembre 2022

Hygiène – Sécurité : JUSTINE Alain, LEFEBVRE Françoise

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) va être révisé pour intégrer les nouveaux risques liés au réchauffement climatique.

Mise en œuvre d'un document d'information communal des risques majeurs (DICRIM).

La procédure est en cours avec la Gendarmerie et la commune concernant la participation citoyenne (Citoyens vigilants). Une réflexion est en cours sur la mise en œuvre d'une vidéo protection sur la commune.

Fleurissement – Cadre de vie : CARPENTIER Charline, MILLESCAMPS Monique, ROUSSEL Dominique

En 2021 l'équipe des employés municipaux s'est employée à entretenir nos plantations et à réaliser les décorations de fin d'année, ce qui suscite des remerciements mérités. Par ailleurs, au Moulinel, à l'entrée du Chemin du Bois, un massif a été réalisé, puis vandalisé. On a constaté de fréquents vols de végétaux durant l'année, ce qui génère un certain découragement.

En collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels, plusieurs activités ont été menées :



Cet été, Visite ouverte au public du marais de Villiers

Animations pour les enfants du centre de loisirs avec une visite à la « Paysanne » pour une meilleure connaissance du patrimoine environnemental de la commune

Exposition à la « Paysanne » de photographies (faune et flore)

Pour les journées Européennes du patrimoine 2021 ouverture du Jardin d'hydrangéa, rue de l'Étude, et pour donner plus de visibilité en 2022, une oriflamme sera mis en place pour signifier chaque ouverture.

Un timbre spécifique sur Saint Josse et le fleurissement a été édité (en vente à l'agence postale)

En raison de la pandémie, un seul membre de la commission a assisté à la remise des prix organisée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Berck a obtenu sa quatrième fleur de sorte qu'à proximité. 5 localités sont dotées de cette distinction (En France, seules 276 communes figurent dans ce classement).

Pour 2022, normalement le Jury National devrait évaluer la commune pour conforter ou infirmer le statut de village 4 Fleurs. Pour l'instant, cette visite n'est pas encore programmée et donc demeure incertaine dans ce contexte de pandémie.

Cimetière – Etat Civil : CARPENTIER Charline, BECOURT Jacques

L'entretien du cimetière est apprécié des visiteurs. La non-utilisation d'herbicides oblige chacun à entretenir l'environnement de sa parcelle en désherbant au fur et à mesure.

Le colombarium se remplissant, l'implantation d'une nouvelle colonne est prévue en 2022.

Recensement de la population 2022

Les agents recenseurs dûment munis de leur carte passeront dans Saint Josse à partir du 5 janvier. **Les 20 et 21 janvier**, ils déposeront une enveloppe dans vos boîtes aux lettres ; les codes INSEE utiles à la connexion internet y apparaîtront.

Merci de vous connecter sur le site dans les 3 jours.

Pour tout problème ou renseignement complémentaire, contactez le secrétariat de mairie



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du **20 janvier 2022**.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PHOTOFESTIVAL

Qualité de Vie et Bien-être

Pour l'année 2022 de nouvelles activités vous sont proposées :



Séances de YOGA

Le jeudi de 18h30 à 19h30, Salle Carpentier, avec Emmanuelle Bataille Professeur de Yoga Vinyasa (EmmaYog) contact : www.EmmaYog.com ou 06 63 17 79 69



Séances de Remise en forme :

Le mercredi à 10 h : Pilate, à 11 h Stretching, à 17h Abdo-fessiers, à 17h45 Body-sculpt

Ces cours sont donnés par Xavier Lebrun, Professeur diplômé d'Etat. Contact : 06 65 14 56 40 et sur Facebook : global coaching XL

Sans oublier le Fitness animé par Dimitri Calippe (Contact à la Mairie)



